



Le centre des jeunes en difficulté de Nkomkana à Yaoundé

La lutte contre le chômage des jeunes figures parmi les actions prioritaires de la feuille de route assignée à maintes reprises au gouvernement par le Chef de l'Etat, dans le cadre du déroulement de son programme des grandes ambitions. C'est dans cette mouvance que s'inscrivent d'une part les profondes réformes qu'ont connues certains documents cadres du développement social tels que le Stratégie Sectorielle de Développement Social (SSDS), la Stratégie de développement du Secteur Urbain (SDSU), et le DSRP devenu Document de stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et d'autre part la mise en œuvre de nombreux chantiers du MINDUH au rang desquels la construction des infrastructures et équipements pour jeunes, à l'instar des Centres d'encadrement des Jeunes en difficulté, conformément à ses missions organiques de développement social et d'encadrement social des couches marginales en milieu urbain.



Régie par la note de service n°0017/E/2/MINDUH du 30 octobre 2008 fixant les règles de gestion des centres en vue de leur opérationnalité, les activités de ces structures sont essentiellement orientées vers l'encadrement des jeunes en difficulté en vue de leur insertion socio professionnelle et économique dans la mesure où les jeunes constituent la frange la plus importante de la population active et leur emploi se révèle être par conséquent un important levier à actionner non seulement pour augmenter la production nationale et créer des richesses, mais aussi pour relancer la croissance et lutter contre les phénomènes d'exclusion et de ségrégation sociale favorables à l'émergence de la fracture sociale. Sur ce, nous pouvons citer entre autres activités déjà menées ; l'organisation en 2007 au centre de Nkomkana d'un séminaire/ atelier de renforcement des capacités des cadres communaux et acteurs urbains de développement social sur le montage des projets, la recherche des financements et l'animation sociale urbaine ; la formation et l'appui à l'insertion de 80 jeunes en difficulté en 2008 au CIJ de Nkomkana, aux petits métiers du secteur urbain (fabrication et pose des pavés, horticulture urbaine, câblodistribution) ; le projet d'insertion économique de 60 jeunes artisans producteurs

de Fouban à travers la promotion de leurs œuvres artisanales et le renforcement de leurs capacités de création et de production ; l'insertion de 16 jeunes dans la chaîne de production de matériaux locaux de construction avec le concours du monastère de Koutaba dans le Noun ; le projet d'insertion de 121 jeunes en difficulté dans la mise en place et l'entretien des espaces verts dans la ville de Fouban, en cours de réalisation et qui nécessite d'autres appuis extérieurs ; la tenue des causeries éducatives et des campagnes de sensibilisation sur la déperdition scolaire, la pandémie du SIDA et sur la pratique de l'abstinence sexuelle jusqu'au mariage ; la deuxième session de formation de 100 jeunes en difficulté à la fabrication et pose de pavés et à la fabrication des matériaux locaux de construction ; la phase théorique et pratique a été bouclée le 23 octobre dernier et les apprenants n'attendent que la cérémonie de remise des parchemins pour faire valoir leurs connaissances dans le chantier de la construction nationale.

Vus sous cet angle, les Centres d'Insertion des Jeunes constituent des outils appropriés de mise en œuvre de l'intégrité sociale du MINDUH. Ils occupent ainsi une place de choix dans le concert des structures mises sur pied par notre département ministériel pour faciliter la réalisation de ses missions organiques. De même, au regard du passif et des perspectives propres à ces jeunes structures, les centres se présentent comme des jeunes loups aux dents longues.

Le centre des jeunes en difficulté de Nanga-Eboko

Cependant il importe de souligner que les centres déjà existants à Yaoundé, Fouban et Nanga-Eboko, constituent des structures pilotes, leur mise en place ayant effectivement eu cours à partir de 2007. Leur mise en fonctionnement a ainsi été sujette à caution et c'est dans ce cadre que s'est inscrite la première session du comité de pilotage des centres, tenue le mardi 18 août 2009 à Nkomkana en présence des représentants des ministères en charge des questions de jeunesse et de formation des C T D et d'O S C d'encadrement des jeunes. Au cours de cette rencontre d'échange d'expérience, plusieurs recommandations ont été faites pour améliorer les conditions de fonctionnement de ces structures et pour faciliter l'insertion des jeunes dans les tissus économiques et socioprofessionnels. Dans le même ordre d'idée, quelques impératifs ont retenu notre attention, à savoir : constituer une banque des données

statistiques des jeunes formés dans les CIJ du MINDUH ; sensibiliser les jeunes à s'inscrire dans les fichiers du MINJUEN pour pouvoir s'insérer dans le Conseil National de la Jeunesse ; doter les CIJ d'une véritable autonomie administrative et financière ; revaloriser le statut des responsables des CIJ à partir d'un aménagement de l'organigramme du MINDUH ; harmoniser les activités des CIJ en fonction des spécificités des régions où sont construits lesdits Centres ; renforcer le partenariat avec les CTD et les autres acteurs sociaux de proximité dans la gestion des centres